

vivre Ensemble

Bulletin municipal d'informations de Saint-Augustin-des-Bois

N° 11 – Octobre 2016

Infos

✉ Mairie

☎ 02.41.77.04.49

✉ contact@saint-augustin-des-bois.fr

<http://www.saint-augustin-des-bois.fr>

Le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous

🕒 Horaires d'ouverture

De 9h à 12h du lundi au vendredi

Samedis 1 et 15 octobre 2016 de 9h à 12h

En dehors de ces horaires vous pouvez prendre rendez-vous

Permanence téléphonique de 14h à 17h du lundi au vendredi

📖 Bibliothèque

Maison commune de loisirs

Place du Cèdre, rez-de-chaussée

Tarif annuel : 8 € par foyer

🕒 Horaires d'ouverture

De 16h30 à 18h le mercredi

De 10h30 à 12h le 1^{er} mercredi de chaque mois

De 18h à 19h le jeudi

De 10h30 à 12h le samedi

☎ Numéros utiles

Urgences 112 - Samu 15 - Gendarmerie 17 - Pompiers 18

Médecin de garde 02.41.33.16.33 - Pharmacie de garde : 32.37

facebook

Suivez notre commune sur Facebook www.facebook.com/saintaugustindesbois49/

L'édito de Virginie Guichard

Mesdames, Messieurs, chères Augustinoises et chers Augustinois,

Entretenir les bâtiments, la station d'épuration, les bords de route, les arbres, les parterres, les allées, les équipements sportifs, le cimetière... voilà le quotidien de nos services techniques. Sur tous les fronts, efficaces, organisés, dévoués, ils sont au cœur de la vie de notre commune, au cœur des changements et des transformations que nous vivons ou que nous allons vivre.

Premier changement : Anthony Béziaud, après 15 ans au service de la commune, part en disponibilité pour se consacrer à un projet qu'il mûrit depuis longtemps : celui de devenir agriculteur. Ce petit mot est une nouvelle occasion de le remercier pour son professionnalisme, sa rigueur, ses compétences et sa gentillesse. Pas d'inquiétude pour les Augustinois, son départ a été anticipé et le passage de témoin à François Burg, qui le remplace auprès de Jean Bernard Leguay et de Sylvie Bru, est effectif.

Deuxième changement : faire des économies et travailler en équipe avec des bénévoles.

Multi-compétents, nos agents sont aussi engagés dans la ligne de conduite que nous impose la situation financière de la commune : faire des économies, réparer, faire au maximum par nos propres moyens. Nous les en remercions ainsi que l'ensemble des bénévoles qui vient spontanément, ou à notre demande, donner du temps et de l'huile de coude : pour passer la herse dans un terrain, monter une clôture, désherber... Au-delà des économies financières réalisées, c'est aussi une manière de se réapproprier nos espaces communs.

Troisième changement pour ces espaces communs : la fin du désherbage chimique à partir de janvier 2017 pour tous nos espaces verts. Ce sera ici comme dans toutes les communes de France un grand changement. Les espaces communs ne pourront plus avoir la même physionomie. Nous allons préparer ce passage qui nécessite de limiter les zones à désherber en les remettant en herbe. Mais cela demandera aussi plus de temps de désherbage mécanique et donc de temps d'agents ou de chacun pour désherber devant sa maison, son bout de trottoir, le parterre devant chez lui...

C'est aussi un changement pour chacun d'entre nous : il va falloir s'habituer à avoir un regard différent sur notre environnement. Plus d'herbes certes mais moins de produits phytosanitaires dans nos sols et nos eaux.

Enfin, dernier changement que l'équipe de conseillers investis sur les questions d'aménagement, d'urbanisme et de bâtiments va proposer en Conseil Municipal : l'acquisition d'une construction modulaire équipée pour que nos agents aient enfin un vestiaire digne de ce nom et conforme aux obligations de l'employeur mairie vis-à-vis de ses salariés.

Anthony sera bien sûr invité à l'inauguration même si il n'en profitera pas !

Compte-rendu sommaire du dernier conseil municipal – 8 septembre 2016

*Les comptes-rendus de séances des conseils municipaux sont disponibles sur le site internet de la mairie rubrique « Municipalité ».
Vous pouvez également vous adresser à l'accueil de la mairie.*

Modification de l'abattement pour charge de famille antérieurement institué sur la taxe d'habitation et d'autres exonérations fiscales :

Par délibération en date du 29 septembre 2008, le Conseil municipal avait voté un abattement de 15 % de la valeur locative moyenne des logements pour chacune des deux premières personnes à charge et 25 % de la valeur locative moyenne des logements à partir de la troisième personne à charge. Seules 20 communes dans le département (sur 357) pratiquaient cet abattement supplémentaire.

Ces abattements représentaient en 2016 un manque à gagner de **16 809 €** soit **6,38 % des recettes attendues pour la taxe d'habitation**.

Cette somme représente également 9 % de ce que la commune doit chaque année pour rembourser le capital des emprunts contractés. La décision de revenir sur cet abattement constitue donc un acte fort dans le cadre de la politique de désendettement de la commune et il permet de restaurer partiellement une capacité d'autofinancement.

Les familles de 2 enfants subiront de ce fait une hausse moyenne de 72€ de leurs impôts, celles de trois enfants et plus de 140 €. Deux options étaient proposées au conseil municipal, une suppression en une ou deux années. Par 9 voix contre 5, c'est la suppression en une année qui a été votée au Conseil.

Le conseil a aussi décidé de supprimer l'exonération de taxe foncière pour l'habitat BBC fixée à 50 % pour 5 ans et à, en revanche, confirmé le dégrèvement « jeunes agriculteurs » accordé pendant 5 ans (voté le 27/03/1992), à l'unanimité par 14 voix pour.

Avis de principe sur les demandes d'inscriptions des enfants de la commune dans une école d'une autre commune :

Dans les écoles publiques, les enfants sont scolarisés gratuitement dans la commune où ils résident. En dehors des cas obligatoires, la prise en charge des frais de scolarisation par la commune de résidence d'un enfant scolarisé dans une autre commune est au libre choix de la commune de résidence. La commune d'accueil peut, elle, choisir ou non de refacturer ces frais. Deux demandes ont été reçues en mairie cette année pour des inscriptions sur Angers qui demandait que Saint-Augustin s'acquitte de près de 900 euros par élève.

Si certaines situations familiales sont compliquées, la situation financière de la commune ne permet pas cette prise en charge des frais de scolarisation, surtout dans le contexte actuel de fermeture d'une classe à la rentrée à l'école Albert Jacquard.

Après échange au conseil, il a été décidé que la commune de Saint-Augustin-des-Bois ne prendrait pas en charge les frais de scolarité hors commune en dehors des cas obligatoires.

Prochain conseil : le jeudi 13 octobre 2016 à 20h 30 à la salle annexe de la mairie

Bon à savoir

Dans le cadre de la semaine de la création-reprise d'entreprises du 17 au 21 octobre organisée par la Maison de la Création et de la Transmission d'Entreprises du Maine-et-Loire (MCTE 49), de nombreuses animations se dérouleront sur l'ensemble du département. L'association INITIATIVE ANJOU étant partenaire de cet événement, une soirée sur le thème du FINANCEMENT DES PROJETS DE CREATION OU DE REPRISE D'ENTREPRISE est organisée.

Celle-ci aura lieu le :

Lundi 17 octobre 2016 de 18h à 20h à la Maison de Pays – Route d'Aviré à SEGRÉ

Cette soirée sera l'occasion de recevoir des porteurs de projets du territoire et de les informer sur les différents moyens de financement : prêt bancaire, prêt à taux zéro, micro-crédit, financement solidaire...

Au programme : échanges avec les professionnels du financement et témoignages d'entrepreneurs installés sur le territoire du Segréen. Une soirée conviviale où les participants pourront déguster de nombreux produits locaux.

Retrouvez le programme complet et inscrivez-vous aux différents événements sur le site : <http://www.lesmcte49.fr/>
Interlocuteur pour l'Anjou bleu : Kévin FRALIN, Animateur économique // 07 85 32 10 22 – kfralin@pays-segreen.fr

Remerciements

8 000 euros ! C'est le montant économisé pour les contribuables augustinois grâce à l'implication de plusieurs bénévoles, d'élus et des services techniques dans le cadre de la mise en place d'une clôture autour du centre polyvalent et de l'école Albert Jacquard.

Informations pratiques : changement de localisation des Points d'Apport Volontaire

Après une étude avec le SYCTOM il est prévu, à titre expérimental, de modifier les emplacements des points d'apports volontaires de tri sélectif de nos déchets au cours de la quatrième semaine d'octobre. Le site à côté du cimetière sera supprimé et remplacé par deux nouveaux espaces dédiés : un sur la surface en béton situé sur la droite de l'entrée du parking du centre polyvalent et un deuxième sur l'espace en béton du parking à l'entrée du lotissement des Charmes. L'emplacement actuel près de la salle de sport est maintenu mais le nombre de containers va être réduit de moitié. Les containers seront au nombre de trois par espace. L'unique bac réservé aux cartons encombrants restera près de la salle de sport (une demande a été faite, auprès du SYCTOM, pour en obtenir un deuxième).

Deux autres projets sont en cours : le premier pour mettre à disposition de chaque habitation un deuxième bac dit "jaune" qui permettra d'effectuer un tri encore plus sélectif que ce qui nous est proposé actuellement ; et un autre pour installer, dans le futur, dans chaque commune de la CCOA un emplacement avec des bacs semi-enterrés. Nous vous en informerons dès que nous en saurons d'avantage.

Par ailleurs nous rappelons à tous nos concitoyens que **les emplacements autour des PAV (points d'accueil volontaire) ainsi que les fossés de nos chemins et sentiers ne tolèrent aucun dépôt de sacs et encombrants** et que toute personne ayant déposé ses déchets est passible d'une amende. Nous rappelons que les déchetteries du Louroux-Béconnais, de St Georges sur Loire et d'Emmaüs à St Jean de Linières sont conçues à cet effet et sont à votre disposition.

Bibliothèque

De villes en villages, les livres voyagent... Voici leurs destinations pour les mois de septembre à décembre 2016 :

Saint Augustin des Bois : Histoire (jeunesse et adulte)

Bécon les Granits : Guerre 14-18 (jeunesse et adulte)

La Cornuaille : Gourmandise (jeunesse) et Auteurs locaux (adulte)

La Pouëze : Humour (adulte) et Far West (jeunesse)

Saint Sigismond : Voyage (adulte)

Villemoisin : Gros caractères (adulte) et Livres en anglais (jeunesse)

Le Louroux-Béconnais : Santé (jeunesse et adulte)

ANIMATIONS : semaine de l'enfance du 10 au 28 octobre

2 octobre : "Livres en fête" à Villemoisin sur le thème "La nuit et les rêves" + sélection lecture autour du thème "En forme!"

21 octobre : Atelier découverte (Hervé TULLET) à 10h – sur inscription : 02 41 77 06 56. Remise des coups de cœur à 18h.

Découvrez cette magnifique sélection sur le site www.bibliotheques-ouest-anjou.net, onglet « les valises thématiques ».

Informations diverses

Les écoles de St Augustin bénéficient du projet d'informatisation de la CCOA

La CCOA continue son action d'informatisation des écoles. Cette année 2016, la communauté de communes Ouest-Anjou (CCOA) a proposé le choix entre un vidéoprojecteur interactif et un lot de tablettes interactives.

A Saint-Augustin, l'école Albert Jacquard a opté pour un vidéo projecteur interactif qui a été installé dans la classe des CM et l'école Sainte Monique a choisi les 8 tablettes.

Cet équipement vise à développer les projets pédagogiques utilisant les nouvelles technologies.

Le matériel a été livré en juin 2016 pour que tout soit prêt pour la rentrée 2016.

Plus d'information sur le site de la CCOA. <http://www.cc-ouest-anjou.fr/consulter/PagePerso.asp?LangueID=1&PagePersoID=30766>

A noter : avant la fin de l'année, les écoles seront, en plus, dotées de nouveaux ordinateurs.

Une étude pour organiser la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations à l'horizon 2018

Dans un objectif de préservation et de réhabilitation des milieux aquatiques et de prévention des inondations, la Communauté de communes Ouest Anjou, la communauté de communes Loire Layon, Angers Loire Métropole et la Communauté de communes du Pays d'Ancenis, et en collaboration avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, ont engagé une étude sur la mise en place d'une gestion concertée et mutualisée de l'eau sur le bassin versant de la Romme, de la Loge et de la Boire de Champtocé.

Dans une première phase, cette étude va diagnostiquer l'état des cours d'eau et définir des actions permettant d'atteindre le bon état écologique. Dans une seconde phase, l'étude va proposer une organisation de gouvernance de la compétence gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations sur ces bassins versants.

Les bureaux d'étude ISL Ingénierie et Aquascop, en charge de l'étude, vont réaliser des prospections de terrain entre mi-septembre et fin octobre. La technicienne de la CCOA chargée de suivre l'étude se rendra elle-aussi sur le terrain tout au long de l'étude (septembre 2016 à juillet 2017). Tous les cours d'eau du réseau hydrographique de la Romme, l'Auxence, la Loge et la Boire de Champtocé seront prospectés à pied dans le respect de la propriété privée.

Les personnes souhaitant prendre rendez-vous avec la technicienne en charge de l'étude ou lui faire part de problématiques ou de souhaits particuliers peuvent la contacter au 02 52 60 32 24 ou au 06 27 60 26 05 en demandant Mme Coralie Debarre.

Animations de nos commerces

Val'deco (magasin rue de villemoisin) vous propose de commander vos fleurs pour la Toussaint : chrysanthèmes et compositions naturelles. Téléphone : 06.62.37.19.44

Sandrine Vieillard vous invite à l'inauguration de son magasin **Vivéco** le samedi 15 octobre à 18h30. Un vin d'honneur vous sera offert à cette occasion. Venez nombreux !

À Saint Augustin

Les matinées rencontres du Relais d'assistantes maternelles (Ram) proposent des animations gratuites pour les moins de 3 ans accompagnés de leurs assistantes maternelles ou de leurs parents.

- **Mardi 4 octobre de 10h à 11h30** : table à savon
- **Vend 14 octobre de 10h à 11h30** : « on joue à cache-cache ? »

Réunion gratuite d'information et de soutien à l'allaitement maternel, organisée par **La Leche League**, le samedi 1^{er} octobre de 10h à 12h à la Maison Commune de Loisirs. Un petit déjeuner partagé est prévu avant la réunion à partir de 9h30.

Renseignements : Sophie Prudhomme au 09.54.65.49.89 ou prudhommesophie@outlook.fr

Réunion de l'association « St Ô se Bouge ! » le **mardi 18 octobre** 20h salle annexe de la mairie. Ouverte à tous. L'association souhaite faire découvrir son action à tous les Augustinois intéressés et leur présenter les prochaines manifestations prévues.

Vente de pommes au profit de l'association **Familles Rurales** de St Augustin : 2,90€ le sachet de 2kg. Commande avant le 10 octobre au 06.79.23.74.89 ou 02.41.77.08.69. Livraison le 14 octobre.

Près de chez nous

FCBSA : les matchs pour ce mois d'octobre sur www.fcbsa.footeo.fr

Livres en fête le dimanche 2 octobre, salle de l'Auxence à Villemoisan.

Dès 15h « La nuit et les rêves » animations proposées par les bénévoles du réseau des bibliothèques jusqu'à 17h. Gratuit.

A 17h « J'ai jamais vu d'étoiles filantes » danse et théâtre, à partir de 2 ans. Tarif unique de 3€

Association Prim'Âge Béconnais : Samedi 8 octobre 2016 de 9h à 15h Bourse aux vêtements (enfants/adultes) Salle culturelle Frédéric Chopin à Bécon les Granits.

Super Loto : Samedi 08 Octobre 2016. Organisé par le **Comité de Jumelage de St Georges sur Loire**. À 20h salle Beau-Site à Saint Georges sur Loire, ouverture des portes à 18h30.

L'association Bécon Echanges Amitiés organise un **Thé dansant** avec l'orchestre Mimiss & Bernard, dimanche 9 octobre 14h30 salle Frédéric Chopin Bécon les Granits. Renseignements au 02.41.77.97.10 ou 02.41.95.22.12

Au Centre Social Intercommunal « l'Atelier »

Mer 12 octobre : Atelier Cuisine - Spécialité gabonaise de 10h à 14h.

Jeudi 13 octobre : Atelier Généalogie de 14h à 17h.

Du mercredi 26 au 28 octobre : C'est gonflé ! Parc éphémère de structures gonflables Salle Anjou 2000 à St Georges s/ Loire (5€ par enfant / 1€ par adulte).

Pour plus d'informations www.csirsg.centres-sociaux.fr

L'association Les Amis de Saint Augustin vous invitent à son **déjeuner dansant le dimanche 16 octobre** à 12h30 à L'Orée des Bois, avec la participation de Yvan's DJ Animation.

Menu : apéritif, amuses bouches, paëlla, fromages, ananas rôti et sa crème, café, vins.

Tarif: 30€. Réservation 02.41.77.05.23.

L'Association Sportive Augustinoise organise un **Tournoi de palet** (plomb/laiton) le **samedi 8 octobre** à la salle de sport. Inscriptions à 19h, début du tournoi 20h. Bar et restauration sur place. Lots pour tous. 12 € par équipe. Palets non fournis

Conférence d'Anne Dutheil : "Pourquoi et comment écouter nos enfants" organisée par **Familles Rurales** et **l'APE** de l'école A. Jacquard le **6 octobre à 20h** à la salle polyvalente.

Promenons-nous dans les bois en histoire avec Catherine et Monique, le **samedi 22 octobre à 10h** à la bibliothèque.

Vie paroissiale

Messe à l'église de Saint-Augustin-des-Bois le **dimanche 30 octobre à 10h30**.

Concert Jazz Big Band / Glenn Miller / Count Basie / Duke Ellington. Concert organisé par l'association St Stanislas.

Swing Machine de l'école de musique Région de Chemillé. Vendredi 14 Octobre 2016 à 20h30. Salle St Louis St Georges sur Loire.

Réservation : 02.41.39.36.83 salle-st-louis49170@orange.fr.

Séances de **Cinéma** à Saint Georges sur Loire / salle Saint Louis – par l'association Cinévillages

Peter et Elliott le dragon – samedi 8 octobre à 18h00

Insaisissables 2 – samedi 8 octobre à 20h30

C'est quoi cette famille ?! – samedi 22 octobre à 18h

Eternité - samedi 22 octobre à 20h30

Comme des bêtes – mercredi 26 octobre à 15h00

Renseignements <http://cinevillages.wixsite.com>

Halloween à Serrant : Les 30, 31 Octobre et 1^{er} Novembre

A la tombée de la nuit, Serrant vous conte ses légendes noires à la lumière des bougies. Fantômes, malédictions, empoisonnement et sombres personnages vous attendent au détour des couloirs du château, qui se révèle sous un aspect inquiétant et inconnu. Départ vers 18h00 précise. Durée : 1h
Tarifs : 10€/adulte, 8,50€/réduit, 6,50€/enfant, gratuit – de 7 ans
Réservation recommandée, places limitées.

L'association Prim'âge Béconnais propose des activités et des sorties pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leurs assistantes maternelles ou de leurs parents,

Matinée P'tits Loups le **Jeudi 13 octobre** : *motricité*

De 9h30 à 11h - salle du RAM du Louroux-Béconnais.

Tarif 1€/enfant - Places limitées - Inscriptions au 02.41.27.00.72 ou primage.beconnais@hotmail.fr

Pour diffuser vos informations dans le prochain bulletin, contactez-nous avant le **15 octobre** par mail à

communication@saint-augustin-des-bois.fr ou à l'accueil de la mairie.



Ne pas jeter sur la voie publique